

ENT Ari@ne : Rendre un blog public et accessible à des personnes extérieures à l'ENT.



Tutoriels d'accompagnement : [Aide et Support de l'ENT One](#)

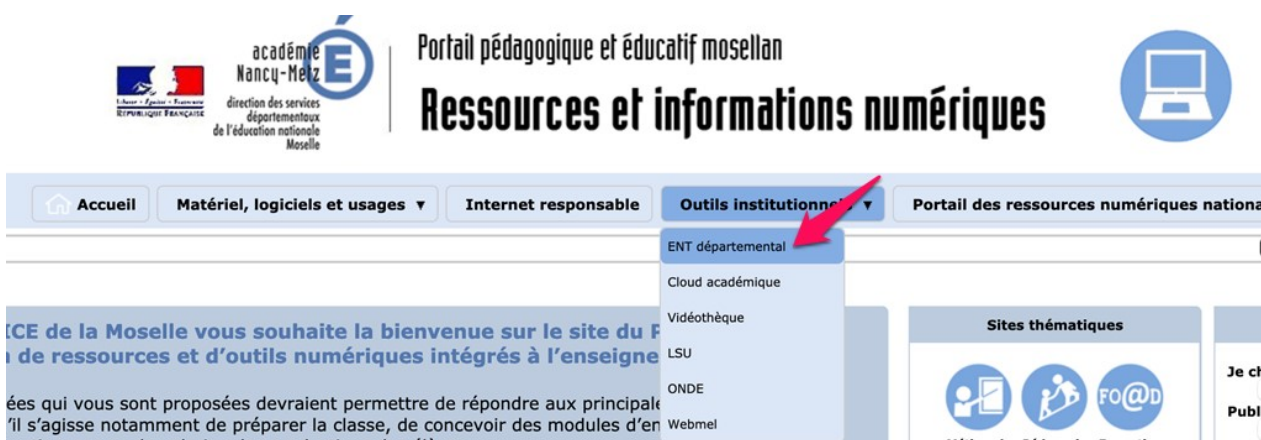


L'appli **Blog** permet de publier facilement des informations, en y intégrant différents types de contenus : texte, images, fichiers audio, vidéos, liens externes, etc.

Si l'on rend public un blog, les documents chargés sur le blog (par vous ou par un autre utilisateur) **seront eux aussi publics**.

Les commentaires qui s'affichent dans l'ENT **ne sont pas visibles** sur la version publique du blog.

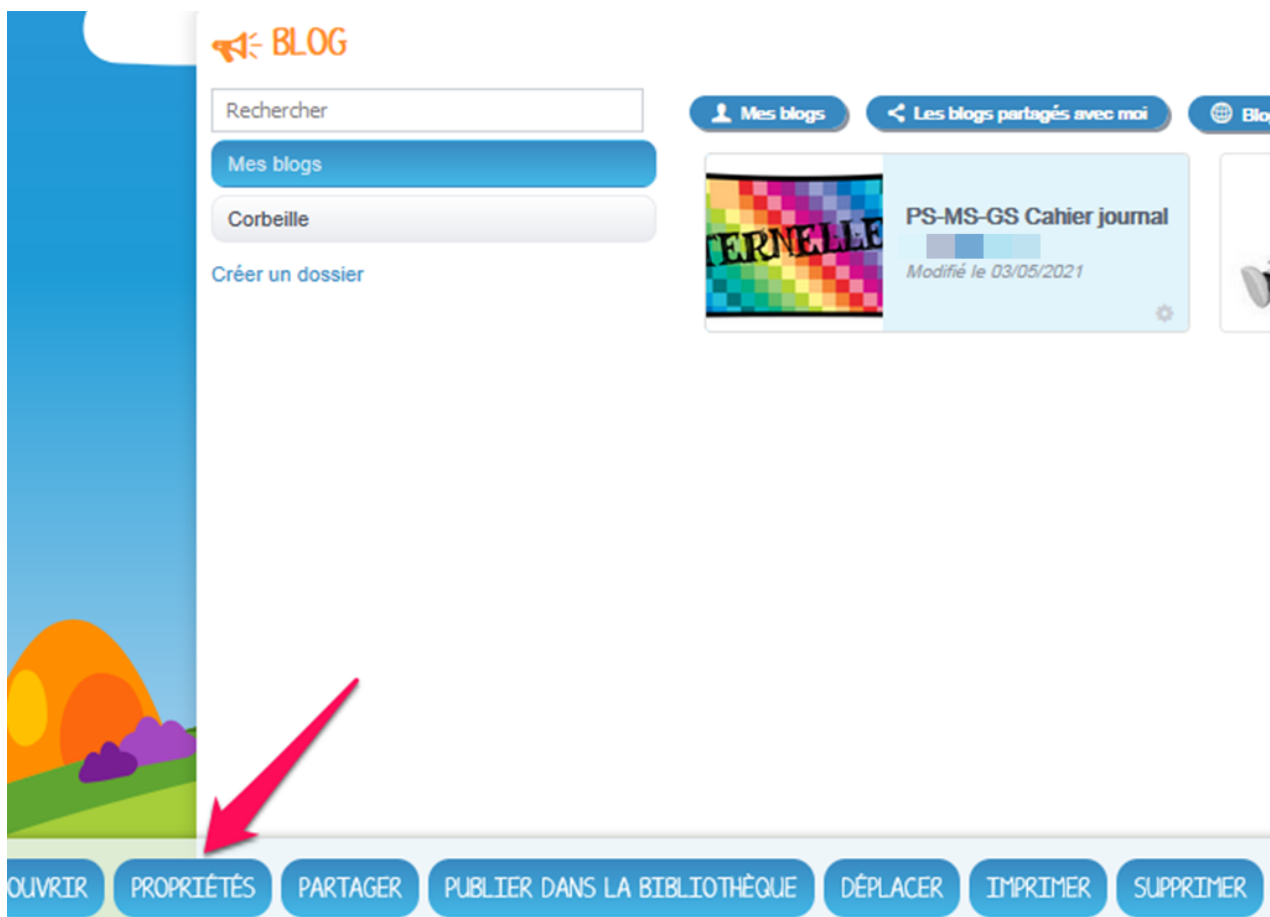
01. Créer un blog en suivant le pas à pas « créer un blog », disponible sur le site TICE57 / Outils institutionnels / ENT départemental.



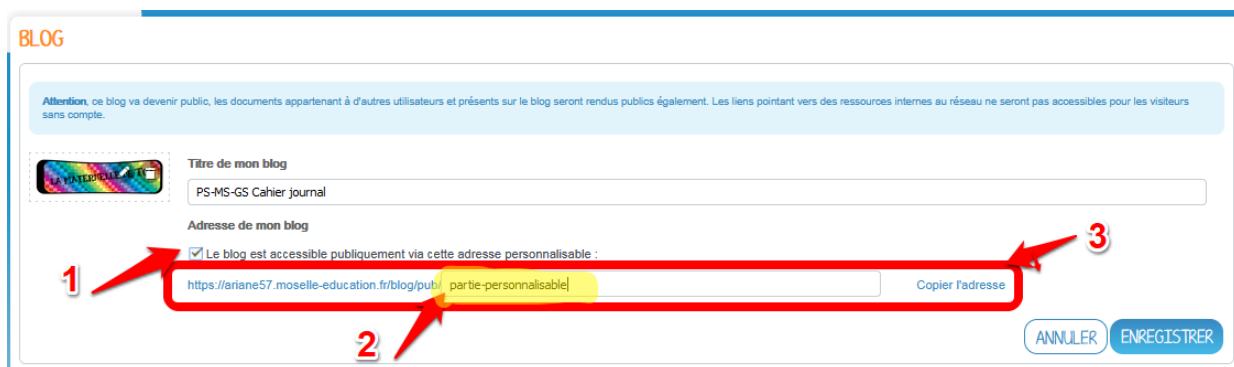
02. Pour créer un blog accessible à des personnes extérieures à l'ENT, il vous faut retourner sur la page de l'application blog.



03. Cliquer sur le blog que sous souhaitez rendre public puis sur propriétés.



04. Cocher la case « le blog est accessible publiquement via cette adresse personnalisable » (1). Puis, personnaliser l'adresse du blog, si vous le souhaitez (2). Enfin, il vous suffit de cliquer sur « copier l'adresse » pour communiquer facilement l'adresse aux parents, via la messagerie ou le carnet de liaison de l'ENT.



05. Sur la vignette du blog, le symbole suivant vous informe que le contenu est public.

